



PROJET LOCAL DE SANTE

VIE AFFECTIVE ET EDUCATION
A LA SEXUALITE DES JEUNES



Charte d'intervention en Education à la vie Relationnelle, Affective et Sexuelle dans les établissements scolaires des bassins de Versailles, de Plaisir et de St Quentin en Yvelines

En référence à la circulaire n°2003-027 du 17-02-2003 du Ministère de l'Education Nationale : relative à « L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées »

L'association garantit que ses intervenants en éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle s'engagent :

- A transmettre aux jeunes des connaissances indispensables suscitant leur réflexion et les aidant à développer des attitudes de responsabilité individuelle, familiale et sociale
- A baser leur intervention sur des valeurs humaines essentielles comme le respect de soi, le respect des autres et la liberté
- A aider les jeunes à poser les limites entre leur intimité, qui relève de l'espace privé et ce qui peut être dit, vu, entendu et exercé de la sexualité dans l'espace public
- A respecter les valeurs laïques et les lois qui les sous-tendent
- Au-delà de leur formation initiale, à assurer une mise à jour de leurs connaissances et à participer dans la mesure du possible à un groupe d'analyse de pratiques
- A travailler leurs qualités d'écoute et d'animation

Date :

Cachet de l'association :

Signature du responsable :